

FONDS NORDOUEST
Modification n° 2 datée du 2 novembre 2009
apportée au prospectus simplifié daté du 30 juin 2009
modifié par la modification n° 1 datée du 11 septembre 2009

(parts de série A, parts de série F et parts de série I à moins d'indication contraire)

FONDS DE BASE

Fonds du marché monétaire PNE
(auparavant, Fonds du marché monétaire NordOuest) (parts de série A et parts de série I)
Fonds d'actions canadiennes NordOuest
Fonds de dividendes canadiens NordOuest
Fonds croissance et revenu NordOuest
Fonds d'actions mondiales NordOuest
Fonds d'actions américaines NordOuest
Fonds EAEO NordOuest

FONDS SPÉCIALISÉS

Fonds Spécialisé d'obligations à rendement élevé NordOuest
Fonds Spécialisé d'obligations mondiales à rendement élevé NordOuest
Fonds Spécialisé d'actions NordOuest
Fonds Spécialisé d'innovations NordOuest

PORTEFEUILLES QUADRANT

Portefeuille NordOuest Sélect équilibré mondial (auparavant, Portefeuille Quadrant équilibré NordOuest)
(parts de série A et parts de série F)
Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale (auparavant, Portefeuille Quadrant équilibré
croissance NordOuest)
(parts de série A et parts de série F)

(les « **Fonds** »)

Le prospectus simplifié daté du 30 juin 2009, modifié par la modification n° 1 datée du 11 septembre 2009, visant le placement des titres des Fonds (le « prospectus ») est modifié par les présentes comme suit.

Frais d'administration à taux fixe

À compter du 1^{er} novembre 2009 et après avoir reçu l'approbation des porteurs de titres, Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., gestionnaire des Fonds (le « gestionnaire »), a mis en place des frais d'administration à taux fixe pour les Fonds. Cette mesure ne vise pas le Fonds Spécialisé croissance NordOuest inc.

Auparavant, chaque Fonds acquittait la totalité de ses frais d'exploitation ainsi que toutes les taxes applicables, y compris la TPS. Les frais principaux des Fonds comprennent les courtages, les frais juridiques, de vérification, de l'agent des transferts et ceux relatifs aux services du dépositaire, les frais liés à la communication de l'information financière, les frais liés à l'impression et au dépôt du prospectus, ainsi que les frais liés au comité d'examen indépendant. Comme dans le cas des autres groupes d'OPC qui

ont adopté une structure de frais semblables, les frais d'administration à taux fixe couvrent les frais d'exploitation, à l'exception des taxes applicables, y compris la TPS, des frais d'emprunt, des frais liés au comité d'examen indépendant et des frais liés à toute modification réglementaire ultérieure.

En marge de la mise en place des frais d'administration à taux fixe, les frais de gestion visant les parts de série A du Portefeuille Quadrant équilibré croissance NordOuest (maintenant, le Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale) indiqués à la rubrique « Frais de gestion » du tableau « Frais payables par les Fonds », à la page 16 du prospectus sont modifiés et passent de 1,95 % à 2,00 %.

Le tableau suivant modifie et met à jour la rubrique « Frais d'exploitation » du tableau « Frais payables par les Fonds » à la page 16 du prospectus à l'égard des Fonds :

Frais d'exploitation	<p>Le gestionnaire prend en charge la totalité des frais d'exploitation des Fonds sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais associés aux taxes, y compris la TPS, les emprunts, les coûts associés au comité d'examen indépendant et les coûts qui ont trait à la conformité avec tout changement apporté à la réglementation après le 30 septembre 2009 (collectivement les « frais des Fonds »); • les coûts associés aux opérations de portefeuille, y compris les courtages, ainsi que les coûts liés à la recherche et à l'exécution des opérations (les « coûts des opérations de portefeuille »). <p>Les frais des Fonds et les coûts des opérations de portefeuille sont directement acquittés par chaque Fonds.</p> <p>En contrepartie de la prise en charge de l'obligation de payer ces frais d'exploitation, le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes annuels (les « frais d'administration »). Les frais d'administration payables à l'égard des parts de série A ou de série F d'un Fonds correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la série, calculé et accumulé quotidiennement et payé mensuellement.</p> <p>Les frais d'administration sont les mêmes pour les parts de série A et de série F d'un Fonds, mais diffèrent d'un Fonds à l'autre parce que les frais associés aux divers types de Fonds ne sont pas les mêmes. Le tableau suivant indique les frais d'administration applicables aux parts de série A et de série F de chaque Fonds :</p> <table style="width: 100%; margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: right;"><u>Frais d'administration à taux fixe</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fonds du marché monétaire PNE (auparavant, Fonds du marché monétaire NordOuest)</td> <td style="text-align: right;">0,05 %</td> </tr> <tr> <td>Fonds d'actions canadiennes NordOuest</td> <td style="text-align: right;">0,40 %</td> </tr> <tr> <td>Fonds de dividendes canadiens NordOuest</td> <td style="text-align: right;">0,40 %</td> </tr> <tr> <td>Fonds croissance et revenu NordOuest</td> <td style="text-align: right;">0,45 %</td> </tr> <tr> <td>Fonds d'actions mondiales NordOuest</td> <td style="text-align: right;">0,50 %</td> </tr> <tr> <td>Fonds d'actions américaines NordOuest</td> <td style="text-align: right;">0,50 %</td> </tr> <tr> <td>Fonds EAEO NordOuest</td> <td style="text-align: right;">0,55 %</td> </tr> <tr> <td>Fonds Spécialisé d'obligations à rendement élevé NordOuest</td> <td style="text-align: right;">0,40 %</td> </tr> <tr> <td>Fonds Spécialisé d'obligations mondiales à rendement élevé NordOuest</td> <td style="text-align: right;">0,40 %</td> </tr> </tbody> </table>		<u>Frais d'administration à taux fixe</u>	Fonds du marché monétaire PNE (auparavant, Fonds du marché monétaire NordOuest)	0,05 %	Fonds d'actions canadiennes NordOuest	0,40 %	Fonds de dividendes canadiens NordOuest	0,40 %	Fonds croissance et revenu NordOuest	0,45 %	Fonds d'actions mondiales NordOuest	0,50 %	Fonds d'actions américaines NordOuest	0,50 %	Fonds EAEO NordOuest	0,55 %	Fonds Spécialisé d'obligations à rendement élevé NordOuest	0,40 %	Fonds Spécialisé d'obligations mondiales à rendement élevé NordOuest	0,40 %
	<u>Frais d'administration à taux fixe</u>																				
Fonds du marché monétaire PNE (auparavant, Fonds du marché monétaire NordOuest)	0,05 %																				
Fonds d'actions canadiennes NordOuest	0,40 %																				
Fonds de dividendes canadiens NordOuest	0,40 %																				
Fonds croissance et revenu NordOuest	0,45 %																				
Fonds d'actions mondiales NordOuest	0,50 %																				
Fonds d'actions américaines NordOuest	0,50 %																				
Fonds EAEO NordOuest	0,55 %																				
Fonds Spécialisé d'obligations à rendement élevé NordOuest	0,40 %																				
Fonds Spécialisé d'obligations mondiales à rendement élevé NordOuest	0,40 %																				

	Fonds Spécialisé d'actions NordOuest	0,40 %
	Fonds Spécialisé d'innovations NordOuest	0,40 %
	Portefeuille NordOuest Sélect équilibré mondial (auparavant, Portefeuille Quadrant équilibré NordOuest)	0,40 %
	Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale (auparavant, Portefeuille Quadrant équilibré croissance NordOuest)	0,50 %
<p>Aucuns frais d'administration ne seront imputés aux parts de série I des Fonds en raison des structures de frais associées à cette série.</p> <p>Les Fonds, avec tous les fonds que gère NordOuest, paient les frais relatifs au CEI, y compris la rémunération annuelle et les jetons de présence, le cas échéant, payables aux membres du CEI et remboursent tous les autres frais relatifs aux activités du CEI, qui peuvent comprendre les frais de déplacement, les frais de formation ou les frais juridiques. La rémunération annuelle versée au président du CEI est de 34 000 \$ et celle versée à chaque autre membre est de 28 000 \$. Au cours du dernier exercice des Fonds, les membres du CEI ont reçu une rémunération totale de 65 000 \$. Aucuns frais n'ont été remboursés aux membres du CEI pendant cette période. Ces frais ont été répartis entre les fonds gérés par Nordouest d'une façon juste et raisonnable. Pour connaître les frais imputés à un fonds en particulier, veuillez en consulter les états financiers.</p>		

Fusions réalisées

À la suite de l'obtention des approbations des porteurs de titres et des autorités de réglementation, les fusions suivantes entre les Fonds ont été menées à bien le 23 octobre 2009 :

Fonds en dissolution	Fonds prorogé
Fonds d'obligations canadiennes NordOuest	Fonds d'obligations canadiennes PNE (auparavant, Fonds revenu Éthique)
Portefeuille Quadrant conservateur NordOuest	Portefeuille NordOuest Sélect conservateur (auparavant, Portefeuille Sélect conservateur Credential)
Portefeuille Quadrant revenu NordOuest	Portefeuille NordOuest Sélect conservateur (auparavant, Portefeuille Sélect conservateur Credential)
Portefeuille Quadrant croissance NordOuest	Portefeuille NordOuest Sélect équilibré mondial (auparavant, Portefeuille Quadrant équilibré NordOuest)
Portefeuille Quadrant croissance mondiale NordOuest	Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale (auparavant, Portefeuille Quadrant équilibré NordOuest)
Portefeuille Quadrant actions mondiales NordOuest	Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale maximale (auparavant, Portefeuille Sélect croissance maximale Credential)
Portefeuille Quadrant actions NordOuest	Portefeuille NordOuest Sélect croissance mondiale maximale (auparavant, Portefeuille Sélect croissance maximale Credential)

Toute mention des Fonds énumérés au tableau précédent sous l'en-tête « Fonds en dissolution » est supprimée du prospectus.

Changements de nom

À compter du 23 octobre 2009, les Fonds suivants ont changé de noms :

Ancien nom		Nouveau nom	
Français	Anglais	Français	Anglais
Fonds du marché monétaire NordOuest	Northwest Money Market Fund	Fonds du marché monétaire PNE	NEI Money Market Fund
Portfeuille Quadrant équilibré NordOuest	Northwest Quadrant Balanced Portfolio	Portfeuille NordOuest Sélect équilibré mondial	Northwest Select Global Balanced Portfolio
Portfeuille Quadrant équilibré croissance NordOuest	Northwest Quadrant Balanced Growth Portfolio	Portfeuille NordOuest Sélect croissance mondiale	Northwest Select Global Growth Portfolio

Quels sont vos droits?

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat d'achat de titres d'organismes de placement collectif, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié, ou un droit d'annulation par rapport à toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre d'achat.

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet de demander la nullité d'un contrat d'achat de titres d'un organisme de placement collectif et un remboursement, ou des dommages-intérêts par suite d'opérations de placement effectuées avec un prospectus simplifié, une notice annuelle ou des états financiers contenant des informations fausses ou trompeuses sur l'organisme de placement collectif. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés. Pour plus d'information, on se reportera à la législation en valeurs mobilières de la province ou du territoire pertinent.